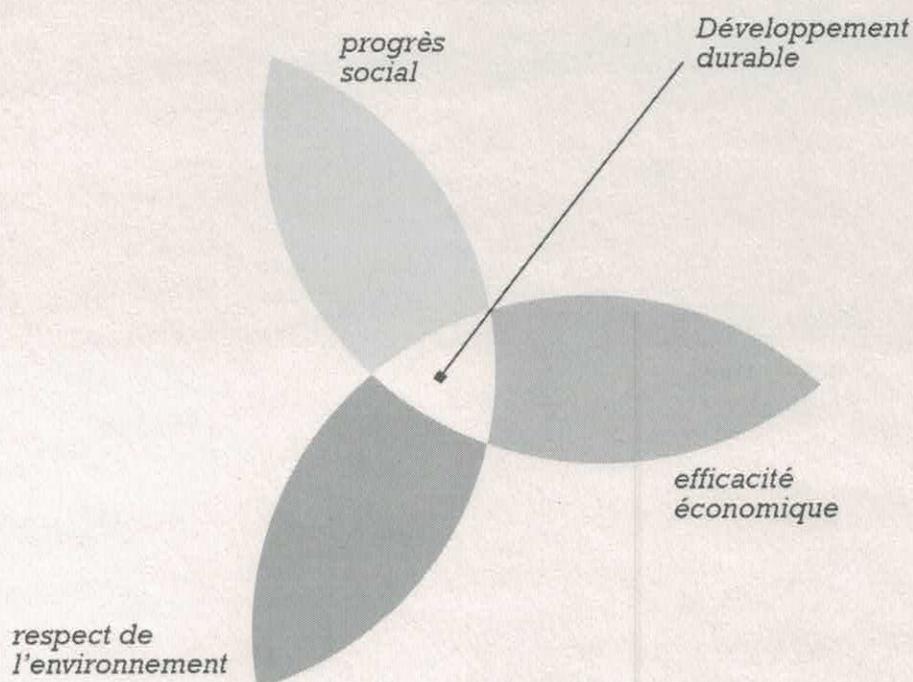


FORGIARINI

CONTRAT DE PROGRES

IDEE ALSACE

2016 - 2019



## I Présentation de notre entreprise

|   |  |
|---|--|
| <b>Notre activité</b>   | Négoce matériaux de construction-décoration, production scierie  |
| <b>Historique</b>   | <p>1958 : Création de scierie familiale J. Forgiarini</p> <p>1970 : Diversification de l'activité par le négoce de matériaux de construction</p> <p>1973 : Construction de bureaux, d'une salle d'exposition de meubles et de sanitaires</p> <p>1986 : Agrandissement et restructuration des locaux</p> <p>1993 : Développement du secteur carrelage de l'entreprise</p> <p>1994 : Mise en place d'une salle d'exposition réservée au carrelage. Rénovation bureaux et accueil</p> <p>1999 : Ouverture de l'agence de Vendenheim</p> <p>2003 : Inauguration de la nouvelle salle d'exposition à Kogenheim</p> <p>2006 : Ouverture de l'agence de Rixheim</p> <p>2012 : Ouverture du showroom Forgiarini Matériaux Bois à Lampertheim</p> |
| <b>Faits et chiffres clés</b>                                   | 80 salariés  |
| <b>Nos motivations pour l'adhésion à la signature régionale</b> | Etre plus performant sur la notion de Développement Durable. Créer des synergies avec nos clients qui font également partie du réseau Idée Alsace.   |

## II Nos engagements

Forgiarini s'engage :

■ sur le pilier « Progrès social »

| Objectif   | Indicateur   | Justification  | Moyens   | Délai | Point d'étape   |
|--|--|--|--|-------|---|
| Développer les compétences des collaborateurs          | Formaliser un plan de formation  | Adapter les compétences des collaborateurs aux évolutions de l'environnement travail.  | Réaliser les entretiens individuels, Formaliser le plan de formation.                                  | 2019  | 2017 : Mettre en place les entretiens individuels et objectifs d'ici la fin de l'année, 2018 : Développer un plan de formations par service cadencé pour chacune des personnes, 2019 : Pérenniser la démarche globale.                                    |
| Développer le système de répartition des richesses     | Formaliser les objectifs et le système de répartition de richesse      | L'entreprise a déjà créé un système de répartition des commissions entre les commerciaux itinérants et sédentaires. Ce qui est justifié dès lors que les équipes travaillent en collaboration.<br>L'entreprise souhaite étendre ce système aux responsables de dépôts et au personnel administratif. | Mettre en place des entretiens individuels et fixer des objectifs par équipe                           | 2019  | 2017 : Mettre en place d'entretiens individuels avec objectifs, 2018 : Fixer des objectifs économiques par équipe et répartir la richesse à l'intérieur des équipes, 2019 : Commencer à réfléchir à un système d'intéressement sur le chiffre d'affaires. |
| Améliorer les conditions de travail des collaborateurs | Plan d'actions sur 3 ans dans l'amélioration des conditions de travail | L'entreprise souhaite formaliser les processus en vue d'améliorer le confort de travail, la qualité de vie au travail et la santé/sécurité au travail de ses collaborateurs.   | Anticiper les phénomènes, les lister et créer des priorités.<br>Formaliser un plan d'actions sur 3 ans | 2019  | 2017 : Lister les phénomènes à anticiper et les prioriser, 2018 : Définir un plan d'actions sur les améliorations à mener avec un budget et en anticipant les demandes, 2019 : Pérenniser l'action.   |

■ sur le pilier « Préservation de l'environnement »

| Objectif  | Indicateur                     | Justification  | Moyens  | Délai | Point d'étape   |
|---|--------------------------------|--|---|-------|---|
| Réduire l'impact carbone des transports de marchandises | TeqCO <sub>2</sub> / 100 000 € | L'entreprise a réalisé son Bilan Carbone® en 2015.<br><br>Cette étude a révélé que le principal impact carbone direct de l'entreprise est lié aux transports de marchandises. C'est pourquoi l'entreprise souhaite agir prioritairement sur cet aspect en vue de réduire son impact carbone. | Mettre en place les actions préconisées dans le rapport du Bilan Carbone®.  | 2019  | 2017 : Mettre à jour les données du Bilan Carbone®,<br>2018 : Mettre en place les actions préconisées dans le rapport.<br>2019 : Evaluer le gain environnemental.             |
| Améliorer le tri des déchets                            | T DIB / 100 000 €<br>CA        | Le tri de déchets permet de réduire l'impact environnemental de l'entreprise et de sensibiliser les collaborateurs à cet aspect.   | Mettre en place le suivi du volume de déchets.<br>Continuer à trier les déchets qui sont déjà valorisés.<br>Etudier toutes les nouvelles possibilités de tri. | 2019  | 2017 : Mettre en place des indicateurs et un suivi du volume de déchets<br>2018 : Fixer des objectifs et piloter l'action,<br>2019 : Fixer des objectifs et piloter l'action, |

■ sur le pilier « Efficacité économique »

| Objectif   | Indicateur                                  | Justification   | Moyens  | Délai       | Point d'étape                                      |
|--|---|---|---|-------------|--|
| <p>Pérenniser et développer la marque "Made In Elsass"</p> | <p>Pérenniser et développer la démarche</p> | <p>Afin de permettre au consommateur d'identifier les produits fabriqués en Alsace et commercialisés par Forgiarini, celle-ci a créé, déposé, et utilise la marque "Made in Elsass" pour valoriser la provenance géographique du produit, la qualité de celui-ci mais aussi favoriser le développement de l'économie locale.</p> <p>Cette marque concerne les produits dont une étape de production est réalisée en Alsace.</p> | <p>Créer un système de réseau entre les entreprises de la marque "Made in Elsass".</p> <p>Créer un onglet "partenaires" sur le site internet de l'entreprise.</p> <p>Envisager de créer une charte « Made in Elsass »</p> | <p>2019</p> | <p>2019 : Pérenniser et développer la démarche</p> |

| Objectif  | Indicateur   | Justification   | Moyens  | Délai | Point d'étape   |
|---|--|---|---|-------|---|
| Structurer la communication autour des engagements de Développement Durable | Mise à jour du site internet en matière de Développement Durable | Valoriser l'engagement de l'entreprise en matière de Développement Durable. | Mettre à jour le site internet de l'entreprise. | 2019  | 2017 : Répertorier l'ensemble des actions à valoriser,<br>2018 : Créer un onglet « Développement Durable » sur le site internet,<br>2019 : Pérenniser l'action. |

### III Conclusion

Dans le cadre de son adhésion à IDEE ALSACE, Forgiarini s'engage à :

Engagement(s) sur le pilier « **progrès social** » :

- Développer les compétences des collaborateurs,
- Développer le système de répartition des richesses,
- Améliorer les conditions de travail des collaborateurs.

Engagement(s) sur le pilier « **préservation de l'environnement** » :

- Réduire l'impact carbone des transports de marchandises,
- Améliorer le tri des déchets.

Engagement(s) sur le pilier « **efficacité économique** » :

- Pérenniser et développer la marque "Made In Elsass"

Engagement(s) sur la « **gouvernance** » :

- Structurer la communication autour des engagements de Développement Durable.

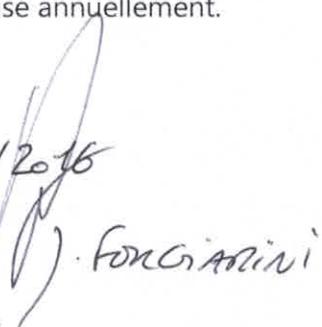
Ce contrat est révisé annuellement.

**Année 0**

**Fait le :** 06/06/2016

**Pour l'entreprise**

Signature dirigeant



J. FORGIARINI

**Pour IDEE ALSACE**

Signature Alexandre Poirot



**Révision Année 1**

**Fait le :**

**Pour l'entreprise**

Signature dirigeant

**Pour IDEE ALSACE**

Signature Alexandre Poirot

**Révision Année 2**

**Fait le :**

**Pour l'entreprise**

Signature dirigeant

**Pour IDEE ALSACE**

Signature Alexandre Poirot

**Révision Année 3**

**Fait le :**

**Pour l'entreprise**

Signature dirigeant

**Pour IDEE ALSACE**

Signature Alexandre Poirot